

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds et états financiers audités

31 décembre 2025



Table des matières

	Page
Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1 - 4
Responsabilités de la direction à l'égard de l'information financière	5
Rapport de l'auditeur indépendant	5 - 6
États de la situation financière	7
États du résultat global	8
États des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	9
Tableaux des flux de trésorerie	10
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	11 - 13
Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales	14 - 16
Tableau du portefeuille de placements du fonds complémentaire de bourses	17
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	18
Sommaire des tableaux du portefeuille de placements	18
Notes afférentes aux états financiers	19 - 27
Tableau des conventions de bourses et des contrats d'entiercement	28

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers et les états financiers audités annuels complets de la Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada (les « régimes »). Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant notre Service à la clientèle au 1-800-246-1203, en nous écrivant au 3221 North Service Road, Burlington (Ontario) L7N 3G2 ou en consultant notre site Web au www.cefi.ca/fr ou le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Les participants aux régimes peuvent également obtenir de ces façons les politiques et procédures de vote par procuration de la Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada (la « Fondation »), le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Objectifs de placement

Les régimes investissent les fonds cotisés par des parents, des grands-parents et d'autres personnes afin de financer les frais de scolarité et les autres dépenses d'enfants ayant l'intention de poursuivre des études postsecondaires (les « bénéficiaires »). Les principaux objectifs de placement des régimes sont d'obtenir une croissance à long terme de l'épargne tout en assurant la protection de celle-ci. Afin d'améliorer les rendements ajustés en fonction du risque par rapport à l'indice de référence, nos conseillers en placements, qui sont des gestionnaires de placements professionnels chargés de fournir des conseils sur les placements en titres à revenu fixe et en titres de capitaux propres et de les gérer dans le but de générer des rendements constants et de préserver le capital, utilisent des stratégies de gestion active du portefeuille. Ces stratégies comprennent la gestion des courbes de rendement et de la durée, la répartition par secteurs, l'analyse de crédit et les opérations intramarchés sur écart. À compter de mai 2014, conformément à un engagement signé le 22 novembre 2013, le revenu de chaque régime peut être investi dans des titres de capitaux propres inscrits à la cote d'une bourse au Canada, y compris des fonds négociés en bourse (FNB), sous réserve de certaines restrictions.

Stratégies de placement

Afin d'atteindre les objectifs de placement des régimes, l'épargne et les produits de placement gagnés sur celle-ci sont investis conformément aux restrictions et pratiques de placement normalisées contenues dans l'*Instruction générale canadienne no 15* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et sont ainsi limités aux « placements admissibles », ainsi qu'il est défini dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* relativement aux régimes enregistrés d'épargne-études (« REEE »).

Les investissements des régimes se composent principalement d'obligations qui ont été émises ou garanties par le gouvernement fédéral ou un des gouvernements provinciaux ainsi que d'obligations d'institutions financières, d'obligations de sociétés et de bons du Trésor du gouvernement du Canada.

Au 31 décembre 2025, environ 32,1 % de l'actif des régimes était investi dans des actions ordinaires inscrites à la cote d'une bourse au Canada.

L'actif des régimes est géré par nos conseillers en placements : Fiera Capital, Franklin Templeton et Guardian Capital. L'actif est réparti entre divers segments et secteurs de marché en fonction des prévisions de nos conseillers en placements, de la Politique en matière de placement de la Fondation et de la réglementation des valeurs mobilières. La répartition des montants entre chacun des conseillers en placements est fondée sur les évaluations du rendement internes en continu, les réunions trimestrielles avec les conseillers et une évaluation qualitative des facteurs clés jugés essentiels par la direction des régimes pour une gestion de l'actif efficace.

Risque

Depuis mai 2014, le revenu de chaque régime a été investi dans des titres de capitaux propres inscrits à la cote d'une bourse au Canada, ce qui entraîne un risque associé aux capitaux propres, c'est-à-dire le risque financier découlant du fait de détenir des titres de capitaux propres dans un placement donné.

Ce risque est géré par notre énoncé de politique de placement conclu avec le gestionnaire de titres de capitaux propres qui décrit les principales mesures de protection, notamment des limites de concentration, des paramètres d'exposition à un titre donné ou aux titres d'un secteur en particulier ainsi que des exigences de capitalisation boursière minimales applicables aux titres détenus, qui visent toutes à réduire le risque de liquidité inhérent à certains titres de capitaux propres.

Résultats d'exploitation

Par rapport au dernier exercice, les actifs nets des régimes ont diminué de 9,3 % par suite d'une baisse du nombre total de parts dans les régimes, s'établissant à 0,74 milliard de dollars à la fin de 2025. Les placements des régimes ont affiché un taux de rendement global de 7,62 % en 2025, déduction faite des frais. L'indice de référence utilisé aux fins de comparaison est composé dans les proportions suivantes :

- Indice de référence des titres à revenu fixe : 80 % de l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada et 20 % de l'indice obligataire secteur financier FTSE TMX Canada;
- Indice de référence des titres de capitaux propres : 95 % du rendement total de l'indice composé S&P/TSX et 5 % du rendement total de l'indice S&P 500 sur une base de couverture du dollar canadien.

En 2025, l'indice de référence mixte a affiché un rendement de 11,67 %.

Commentaire sur le marché

En 2025, les marchés ont été marqués par l'assouplissement monétaire, l'incertitude entourant la politique commerciale et l'évolution des secteurs dominants. Au Canada, la Banque du Canada a réduit son taux directeur à 2,25 % en octobre et l'a maintenu inchangé jusqu'à la fin de l'année, l'inflation ayant ralenti pour se rapprocher de la cible bien que certaines mesures fondamentales soient demeurées quelque peu élevées. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a également entamé une phase d'assouplissement, abaissant ses taux au cours de l'année tout en surveillant l'évolution de l'inflation et les conditions du marché du travail.

Les marchés obligataires ont reflété ces tendances contradictoires. Les courbes de rendement au Canada et aux États-Unis se sont accentuées alors que les rendements à court terme ont reculé du fait des baisses de taux, tandis que les rendements à long terme sont demeurés élevés en raison de l'incertitude quant à l'inflation, de la réévaluation des primes de terme et de la dynamique entre les politiques budgétaires et l'offre. Les marchés du crédit ont été favorables pendant une grande partie de l'année, les écarts de taux des obligations de première qualité s'étant resserrés et les obligations provinciales ayant inscrit un rendement particulièrement bon au second semestre, avant que les valorisations n'atteignent des niveaux historiquement élevés.

Les marchés boursiers ont connu une volatilité prononcée. L'optimisme initial qui a suivi le cycle électoral américain a cédé la place à l'incertitude entourant les annonces tarifaires et les négociations commerciales. Les deuxième et quatrième trimestres ont été marqués par d'importants revirements de confiance, tandis que la TSX a enregistré l'un des rendements trimestriels les plus élevés de la dernière décennie au troisième trimestre, principalement grâce aux titres liés aux matériaux et à l'or. Les titres des secteurs de la technologie et des services financiers ont subi des pressions intermittentes découlant de l'évolution des attentes en matière d'intelligence artificielle et des préoccupations macroéconomiques. À la fin de l'année, le marché canadien a affiché des rendements positifs malgré une volatilité élevée.

Rendement du fonds

La répartition des titres à revenu fixe du fonds, dont la moyenne s'est établie à environ 68 % au cours de l'exercice, a généré des rendements positifs légèrement supérieurs à l'indice de référence. La performance s'explique par le rendement, le positionnement sur la courbe et le resserrement des écarts de taux. La surpondération des obligations de sociétés à court terme et des obligations provinciales à moyen terme a été favorable, tandis que la réaffectation ciblée dans des titres d'organismes fédéraux a renforcé la position défensive à mesure que les écarts se rapprochaient de creux cycliques. La position en fonction de la durée a été ajustée tout au long de

l'exercice afin de tirer parti des occasions d'accentuation de la courbe tout en préservant la souplesse dans un contexte d'incertitude.

La répartition des titres de capitaux propres, dont la moyenne a avoisiné les 30 %, a dégagé des rendements absolus positifs, mais inférieurs à l'indice de référence au cours de l'exercice. La solide performance enregistrée au premier semestre a été contrebalancée par une exposition limitée aux producteurs aurifères et aux entreprises de moindre qualité axées sur les marchandises, qui ont mené la reprise du marché au troisième trimestre. Le rendement inférieur de certaines positions dans le secteur de la technologie pendant les périodes de rotation sectorielle a également nuí au rendement. Conformément à la philosophie de longue date du fonds, le portefeuille est demeuré axé sur des sociétés de grande qualité dotées de données fondamentales solides et de valorisations attrayantes, privilégiant la préservation du capital plutôt que la participation à court terme dans le marché des titres de moindre qualité.

Par conséquent, le rendement relatif global par rapport à l'indice de référence mixte rend compte du rendement inférieur des titres de capitaux propres, partiellement compensé par l'apport positif des positions en titres à revenu fixe.

Stratégie du portefeuille

La stratégie liée aux titres à revenu fixe est demeurée rigoureuse et prudente. Étant donné les écarts de taux serrés et l'incertitude accrue, le portefeuille a conservé un positionnement sélectif et défensif, privilégiant les émetteurs de meilleure qualité et une durée plus courte que celle de l'indice de référence. La gestion active de la courbe de rendement consistait à maintenir une légère surpondération du segment à moyen terme afin de tirer parti de la trajectoire descendante, tout en procédant à une réaffectation opportuniste entre les principaux taux à mesure que la courbe s'accroissait de nouveau. La liquidité et la préservation du capital sont demeurées prioritaires tandis que les marchés anticipaient de nouvelles mesures d'assouplissement limitées.

La stratégie liée aux titres de capitaux propres a continué de prioriser les sociétés de grande qualité capables d'accroître la valeur intrinsèque au fil du temps. Alors que certains secteurs cycliques et liés aux marchandises ont généré des rendements exceptionnellement élevés au cours de l'exercice, le fonds a évité la surexposition aux sociétés à faible rendement des capitaux propres dont les données fondamentales à long terme étaient moins attrayantes. La répartition sectorielle est restée équilibrée entre les secteurs défensifs et ceux orientés sur la croissance, et des ajustements ont été effectués de manière sélective en fonction de l'évolution des valorisations et des conditions macroéconomiques.

Événements récents et perspectives pour 2026

Les marchés continueront de s'adapter à l'évolution du contexte géopolitique. L'incertitude sur le plan commercial pourrait refaire surface alors que le Canada, le Mexique et les États-Unis entament des négociations afin de renouveler l'ACEUM, les discours et les faits nouveaux en matière de politiques pouvant contribuer à une volatilité épisodique. Au Canada, la croissance économique devrait demeurer modeste, freinée par certains défis en matière de productivité, l'endettement des ménages et les pressions liées à l'abordabilité du logement. L'inflation s'est modérée pour se rapprocher de la cible et, bien que les marchés anticipent actuellement de nouvelles baisses de taux limitées de la part de la Banque du Canada, l'orientation de la politique monétaire continuera de dépendre des données.

Les marchés du crédit abordent 2026 en position de force, même si les écarts restent faibles par rapport aux moyennes historiques. Bien que les rendements absolus demeurent attrayants, la marge d'erreur dans le cadre des titres de créance de moindre qualité semble limitée, ce qui incite à privilégier les positions de meilleure qualité et de plus courte durée. Au sein des titres de capitaux propres, les secteurs dominants pourraient continuer de changer, notamment en fonction de l'évolution des politiques commerciales et des prévisions en matière de croissance mondiale. Le positionnement du fonds lui permettra de continuer de s'adapter à l'évolution de la conjoncture tout en maintenant une répartition équilibrée entre les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres, ainsi qu'en maintenant l'accent sur la gestion des risques, la préservation du capital et la création de valeur à long terme pour les souscripteurs et les bénéficiaires.

Transactions entre parties liées

Le Fonds d'études pour les enfants Inc. (le « FEEI ») est inscrit en tant qu'agent d'inscription du régime de bourses en vertu des lois sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada. Il a obtenu l'approbation de

l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») pour exploiter les régimes enregistrés d'épargne-études et par Emploi et Développement social Canada (« EDSC ») pour traiter les dépôts des titulaires de régimes afin d'obtenir les subventions gouvernementales (Subventions canadiennes pour l'épargne-études, Bon d'études canadien, Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique et Incitatif québécois à l'épargne-études) au nom des titulaires de régimes.

Aux termes d'une entente conclue avec la Fondation, le Fonds d'études pour les enfants Inc. a été nommé agent d'inscription du régime de bourses de la Fondation pour l'éducation des enfants du Canada et il est l'agent d'inscription et l'administrateur exclusif des régimes. Selon les modalités de cette entente et conformément au prospectus, l'agent d'inscription du régime de bourses a le droit de recevoir des frais de vente, des frais de dépôt, des frais administratifs et des frais de service. Comme l'agent d'inscription du régime de bourses est une entreprise de commercialisation et d'administration détenue en propriété véritable par un administrateur de la Fondation, l'agent d'inscription du régime de bourses est considéré comme une partie liée.

Frais de gestion

Frais d'administration annuels

Tous les frais de distribution et d'administration des régimes sont actuellement acquittés par l'agent d'inscription du régime de bourses. Des représentants commerciaux partout au Canada assurent la distribution des régimes. L'administration des régimes comprend la couverture des frais permanents de maintien et d'administration de ceux-ci. L'agent d'inscription du régime de bourses est indemnisé pour les charges qu'il engage en frais d'administration annuels calculés et payables semestriellement au taux annuel de 0,50 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime collectif avec options, de 1,50 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime individuel, de 0,95 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime des performants et de 1,00 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime des performants ayant conclu des conventions qui ont été signées après septembre 2020, y compris les subventions gouvernementales et tous les revenus gagnés. En 2025, des frais d'administration facturés de 5 016 232 \$ ont été payés à l'agent d'inscription du régime de bourses.

Honoraires du fiduciaire dépositaire

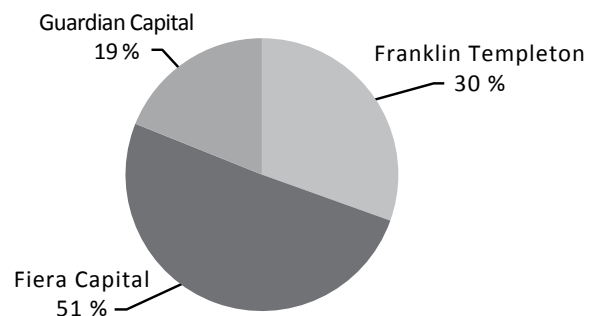
En 2025, Scotiustrust, fiduciaire dépositaire et fiduciaire des bourses d'études, a facturé et reçu des honoraires totalisant 119 626 \$. En contrepartie des honoraires, le fiduciaire reçoit les sommes à investir et les revenus, règle les transactions sur placements, assure la garde de l'actif et tient des dossiers de placement.

Frais de gestion de portefeuilles

Les régimes retiennent les services de trois conseillers en placements professionnels pour gérer les placements des régimes. Les frais sont calculés mensuellement en fonction de la valeur finale de l'actif net géré par chacun des conseillers en placements. Les frais de gestion de portefeuilles moyens pour 2025, établis d'après les actifs nets, se sont élevés à environ 0,159 %.

Au 31 décembre 2025, les conseillers en placements géraient les pourcentages d'actifs suivants pour le compte des régimes :

Faits saillants financiers



Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant les régimes et ont pour objet de vous aider à comprendre leurs résultats financiers pour les cinq derniers exercices.

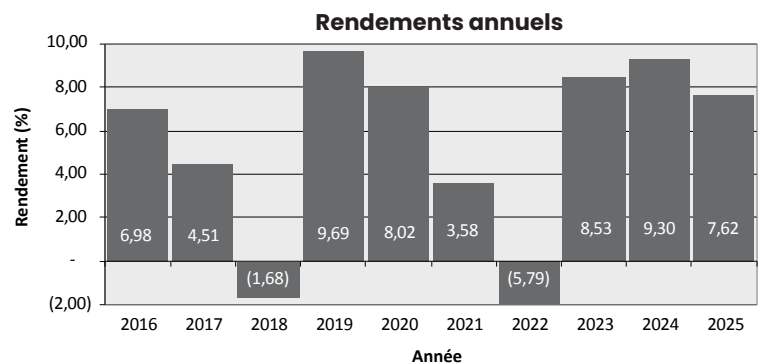
	2025	2024	2023	2022	2021
État des actifs nets					
Total des actifs	748 833 387 \$	827 456 807 \$	853 026 257 \$	891 972 838 \$	1 041 524 187 \$
Actifs nets	742 184 776 \$	818 598 003 \$	845 512 265 \$	884 398 075 \$	1 033 382 277 \$
Variation des actifs nets (%)	-9 %	-3 %	-4 %	-14 %	-4 %
État du résultat global					
Produits de placement nets	57 477 118 \$	41 380 785 \$	26 113 225 \$	23 398 662 \$	25 963 128 \$
État des variations des actifs nets					
Bourses d'études	43 708 138 \$	34 995 239 \$	36 398 952 \$	34 317 568 \$	33 939 510 \$
Subventions	32 080 924 \$	27 613 436 \$	22 997 180 \$	20 239 886 \$	19 529 503 \$
Autres					
Nombre total de parts dans les régimes	291 895	332 157	375 397	419 492	460 052
Variation du nombre total de parts dans les régimes (%)	-12 %	-12 %	-11 %	-9 %	-8 %

Rendement passé

Les régimes ont procuré des rendements positifs conformes à leurs objectifs de placement à long terme pour les souscripteurs et les bénéficiaires. Leurs antécédents reflètent une méthode de placement rigoureuse. Toutefois, le rendement passé des régimes n'est pas représentatif de leur rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique suivant présente le taux de rendement annuel selon la valeur marchande, pondéré en fonction de la durée des régimes, net des frais, pour les 10 dernières années et sous forme de pourcentages.



Rendements composés annuels

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels des régimes pour les périodes closes le 31 décembre 2025.

La moyenne pondérée sur un an de l'indice de référence des titres à revenu fixe et de l'indice de référence des titres de capitaux propres au 31 décembre 2025 a été de 11,67 %.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net des régimes (%)	7,62 %	8,48 %	4,50 %	4,96 %
Indice de référence des titres à revenu fixe mixte actuel (%)*	2,59 %	4,14 %	0,11 %	1,66 %
Indice de référence des titres de capitaux propres (%)**	30,68 %	21,56 %	16,13 %	13,17 %

* L'indice de référence utilisé pour la répartition des titres à revenu fixe est composé dans une proportion de 80 % de l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada et de 20 % de l'indice obligataire secteur financier FTSE TMX Canada.

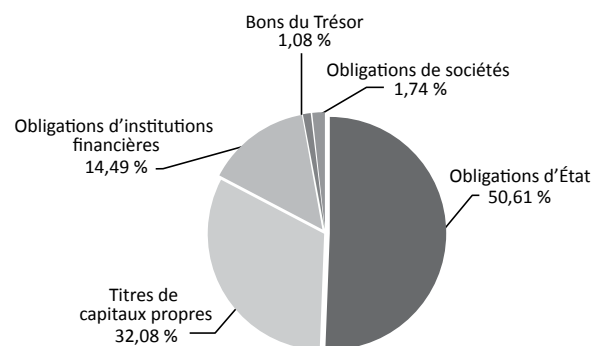
** L'indice de référence utilisé pour la répartition des titres de capitaux propres est composé dans une proportion de 95 % du rendement total de l'indice composé S&P/TSX et dans une proportion de 5 % du rendement total de l'indice S&P 500 sur une base de couverture du dollar canadien.

Aperçu du portefeuille de placements

La répartition des placements des régimes par catégories d'actifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'établit comme suit :

Catégories d'actifs	% du total
Obligations d'État	50,61 %
Titres de capitaux propres	32,08 %
Obligations d'institutions financières	14,49 %
Bons du Trésor	1,08 %
Obligations de sociétés	1,74 %
Total	100,00 %

Composition des actifs



LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

25 positions principales exprimées en pourcentage du portefeuille de placement global

31 décembre 2025

Valeur nominale/ actions	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% du portefeuille
18 090 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,750 %	2 juin 2032	17 895 758	18 461 930	2,5 %
15 730 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 mars 2031	14 116 932	14 202 932	1,9 %
14 552 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1 ^{er} juin 2033	14 105 873	14 084 299	1,9 %
13 168 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,250 %	15 mars 2034	13 526 715	13 878 940	1,9 %
58 709	BANQUE ROYALE DU CANADA			5 680 063	13 736 732	1,9 %
132 688	FINB BMO S&P 500			3 887 492	13 649 615	1,9 %
13 359 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,600 %	15 déc. 2027	13 617 415	13 602 401	1,9 %
226 883	QUÉBECOR INC. – CAT. B			7 517 656	11 693 550	1,6 %
11 364 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1 ^{er} août 2026	11 450 506	11 475 367	1,6 %
114 977	METRO INC.			6 426 806	11 347 080	1,5 %
38 879	INTACT CORPORATION FINANCIÈRE			5 009 258	11 076 627	1,5 %
64 454	INDUSTRIES TOROMONT LTÉE			4 607 088	10 651 024	1,5 %
83 699	CGI INC.			8 630 375	10 602 152	1,4 %
10 365 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,900 %	15 déc. 2029	10 346 513	10 342 404	1,4 %
59 468	BANQUE NATIONALE DU CANADA			4 025 156	10 255 257	1,4 %
75 238	COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA			9 467 680	10 209 797	1,4 %
159 567	LES COMPAGNIES LOBLAW LTÉE			3 407 795	9 896 345	1,4 %
105 786	RESTAURANT BRANDS			9 199 161	9 883 299	1,3 %
9 777 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,65 %	2 juin 2033	9 516 735	9 851 990	1,3 %
55 227	BANQUE DE MONTRÉAL			5 636 280	9 841 451	1,3 %
40 992	WASTE CONNECTIONS INC.			5 973 046	9 456 096	1,3 %
10 432 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,150 %	2 déc. 2054	9 896 265	9 677 140	1,3 %
10 926 000	PROVINCE DU QUÉBEC	3,500 %	1 ^{er} déc. 2045	10 330 223	9 307 750	1,3 %
12 284 000	ROYAL OFFICE FINANCE LP	5,209 %	12 nov. 2032	12 017 656	9 249 729	1,3 %
9 373 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	3,250 %	1 ^{er} juin 2035	9 302 640	9 234 280	1,3 %
25 positions principales exprimées en pourcentage du portefeuille de placement global				225 591 087 \$	285 968 187 \$	39,0 %

Responsabilités de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada (la « Fondation ») sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration. La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers.

La direction a mis en place des processus appropriés pour s'assurer de présenter de l'information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les méthodes comptables significatives que la direction estime appropriées pour la Fondation sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers.

Donna J. Haid

Présidente et chef de la direction



Le 24 mars 2026

Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont les auditeurs externes de la Fondation. Ils ont effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration leur opinion à l'égard des états financiers. Leur rapport est présenté ci-dessous.

Melissa Boughner

Chef des services financiers



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Rapport des auditeurs indépendants (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

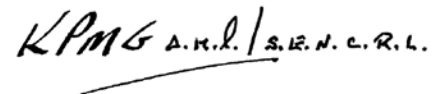
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



**Comptables professionnels agréés,
Experts-comptables autorisés**

Toronto, Canada
Le 24 mars 2026

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

États de la situation financière

Au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2024

Actifs

Trésorerie	12 267 762 \$	– \$
Placements, à la juste valeur (note 6)	732 632 620	823 337 488
Intérêts courus	3 161 025	3 307 645
Dividendes à recevoir	429 811	357 379
Subventions gouvernementales à recevoir	342 169	454 295
Total des actifs	748 833 387	827 456 807

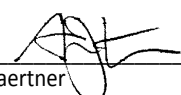
Passifs


Dette bancaire (note 6)	–	928 397
Montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses (note 11)	446 023	1 274 370
Montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations	6 202 588	6 656 037
	6 648 610	8 858 804
Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	742 184 776 \$	818 598 003 \$

Ventilation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires :

Dépôts de souscripteurs reçus d'avance	423 525 \$	574 492 \$
Dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	291 168 871	335 794 472
Dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	2 750 592	2 704 312
Produits de placement cumulés sur les dépôts de souscripteurs	157 125 998	170 241 820
Produits de placement cumulés aux termes de conventions d'entiercement	1 432 351	1 363 051
Subventions gouvernementales (note 3)	168 531 144	183 079 560
Produits de placement cumulés sur les subventions gouvernementales	102 024 707	103 373 580
Fonds complémentaire de bourses (note 9)	18 513 175	21 229 336
Fonds d'enrichissement (note 9)	214 413	237 380
Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	742 184 776 \$	818 598 003 \$

Approuvé par le conseil d'administration de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada.


Arie Gaertner, administrateur


Melissa Boughner, administratrice

Voir les notes afférentes aux états financiers.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2025

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2024

États du résultat global

Produits

Produits d'intérêts tirés des dépôts de souscripteurs	12 893 116 \$	14 035 165 \$
Produits d'intérêts tirés des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	91 558	91 126
Produits d'intérêts tirés des subventions gouvernementales	7 859 957	8 606 191
Produits d'intérêts tirés du fonds complémentaire de bourses	452 480	424 874
Produits de dividendes tirés des dépôts de souscripteurs	2 967 266	3 209 468
Produits de dividendes tirés des subventions gouvernementales	1 528 659	1 525 407
Profits réalisés sur la vente de placements	34 608 797	16 369 283
Variation des (pertes latentes) profits latents, montant net	(14 438 969)	34 762 789
Total des produits	45 962 864	79 024 303

Charges

Frais d'administration (note 11)	1 487 882	1 343 023
Honoraires du fiduciaire	119 626	123 368
Frais de gestion de portefeuille	1 285 942	1 383 073
Honoraires et frais du Comité d'examen indépendant (note 11)	19 265	19 265
Jetons de présence (note 11)	12 000	12 000
Total des charges	2 924 715	2 880 729

Augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	43 038 149 \$	76 143 574 \$
---	----------------------	----------------------

Voir les notes afférentes aux états financiers.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

États des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2025

Pour l'exercice clos le
31 décembre 2024

Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires à l'ouverture de l'exercice	818 598 003 \$	845 512 265 \$
Augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	43 038 149	76 143 574
Transactions conclues avec les souscripteurs et les bénéficiaires		
Dépôts de souscripteurs	23 075 995	27 190 206
Honoraires déduits des dépôts de souscripteurs (note 11)	(5 382 606)	(6 244 126)
Retraits de dépôts de souscripteurs à la suite de résiliations	(4 831 302)	(4 067 033)
Retraits de dépôts de souscripteurs en raison de l'arrivée à échéance de régimes	(57 592 374)	(61 575 985)
Subventions canadiennes pour l'épargne-études	2 839 563	3 898 672
Bons d'études canadiens	388 400	513 900
Subventions provinciales pour l'épargne	173 118	209 863
Produits versés à des établissements d'enseignement désignés	(1 880 880)	–
Total des transactions conclues avec les souscripteurs et les bénéficiaires	(43 210 086)	(40 074 503)
Décassements aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études		
Bourses d'études	43 708 138	34 995 239
Subventions gouvernementales	32 080 924	27 613 436
Remboursement des frais d'inscription	452 228	374 658
Total des décaissements aux bénéficiaires	76 241 290	62 983 333
Diminution des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	(76 413 227)	(26 914 262)
Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la clôture de l'exercice	742 184 776 \$	818 598 003 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableaux des flux de trésorerie	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
Activités de fonctionnement		
Augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	43 038 149 \$	76 143 574 \$
Ajustements :		
Profits réalisés sur la vente de placements	(34 608 797)	(16 369 283)
Variation des pertes latentes (profits latents), montant net	14 438 969	(34 762 789)
Amortissement des escomptes et primes sur placements	(1 231 394)	(1 765 400)
Diminution des intérêts courus	146 620	183 646
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(72 432)	1 771
(Diminution) augmentation des montants à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses	(828 347)	539 787
Achat de placements	(412 179 179)	(614 101 396)
Produits de la vente de placements	524 285 269	690 050 248
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	132 988 858	99 920 159
Activités de financement		
Dépôts de souscripteurs reçus aux termes de conventions de bourses	22 948 310 \$	27 091 765 \$
Paiements à partir de dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	(68 178 327)	(71 946 406)
Dépôts de souscripteurs reçus aux termes de conventions d'entiercement	127 685	98 444
Paiements à partir de dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	(81 404)	(64 111)
Subventions gouvernementales reçues	3 513 207	4 695 493
Paiements d'aide aux études	(75 789 062)	(62 608 675)
Remboursement de frais d'inscription	(452 228)	(374 658)
Paiements versés à des établissements d'enseignement désignés	(1 880 880)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(119 792 699)	(103 108 148)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	13 196 159	(3 187 989)
(Dette bancaire) trésorerie à l'ouverture de l'exercice	(928 397)	2 259 592
Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de l'exercice	12 267 762 \$	(928 397) \$
Informations supplémentaires :		
Intérêts reçus	22 388 485 \$	24 553 409 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	4 495 925 \$	4 734 875 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses

31 décembre 2025

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe					
487 000	ALTALINK LP	3,717 %	3 déc. 2046	503 989	418 240
63 000	BANQUE DE MONTRÉAL	3,190 %	1er mars 2028	63 947	63 188
3 834 000	BANQUE DE MONTRÉAL	3,650 %	1er avr. 2027	3 807 698	3 867 011
1 141 000	BANQUE DE MONTRÉAL	5,039 %	29 mai 2028	1 183 997	1 187 986
280 000	BANQUE DE MONTRÉAL	4,537 %	18 déc. 2028	280 000	289 898
2 707 000	BANQUE DE MONTRÉAL	4,709 %	7 déc. 2027	2 785 370	2 785 936
541 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,836 %	26 sept. 2030	541 000	548 049
741 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,734 %	27 juin 2031	738 778	744 631
2 549 000	BELL CANADA	3,800 %	21 août 2028	2 488 814	2 572 706
810 000	BROOKFIELD FINANCE II INC.	5,431 %	14 déc. 2032	810 000	865 056
500 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,922 %	15 mars 2027	499 673	500 136
14 590 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 mars 2031	13 059 320	13 173 603
191 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,650 %	15 juin 2033	194 104	194 163
2 745 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,600 %	15 sept. 2035	2 715 032	2 745 082
1 193 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,500 %	15 déc. 2034	1 185 605	1 189 051
13 359 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,600 %	15 déc. 2027	13 617 415	13 602 401
1 279 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,100 %	15 sept. 2029	1 297 227	1 242 050
340 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	5,330 %	19 janv. 2033	339 978	353 362
1 100 000	COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	3,500 %	10 juin 2030	1 113 044	1 102 002
2 694 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	5,300 %	16 janv. 2034	2 695 297	2 825 090
1 500 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1er déc. 2051	1 223 286	1 044 585
1 430 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1er juin 2041	1 762 001	1 486 800
6 564 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,500 %	1er déc. 2032	6 315 270	6 269 473
14 552 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1er juin 2033	14 105 873	14 084 299
1 194 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1er juin 2032	1 114 619	1 113 298
9 011 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1er déc. 2055	7 566 387	7 241 149
11 364 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1er août 2026	11 475 506	11 475 367
5 181 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1er mai 2026	5 196 222	5 211 205
4 684 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	3,250 %	1er déc. 2034	4 645 130	4 645 591
1 122 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1er juin 2031	1 050 819	1 035 146
424 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,500 %	1er déc. 2030	380 131	375 719
9 373 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	3,250 %	1er juin 2035	9 302 640	9 234 280
418 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1er mai 2027	419 178	419 430
1 427 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	14 janv. 2026	1 425 804	1 425 816
1 510 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	11 févr. 2026	1 506 218	1 506 255
396 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	28 janv. 2026	395 342	395 351
513 000	HYDRO ONE INC.	4,850 %	30 nov. 2054	536 625	512 897
863 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	5,054 %	23 févr. 2034	897 347	901 792
784 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	4,064 %	6 déc. 2034	787 507	794 506
1 099 000	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	5,360 %	31 déc. 2043	1 302 584	1 137 223
2 573 000	BANQUE NATIONALE DU CANADA	5,426 %	16 août 2032	2 577 469	2 663 441
113 538	NEW BRUNSWICK PROJECT	6,470 %	30 nov. 2027	117 526	117 313
1 943 000	NORTH WEST REDWATER PRT	4,150 %	1er juin 2033	1 940 851	1 952 054
4 170 000	OPB FINANCE TRUST	3,890 %	4 juill. 2042	4 190 836	3 739 489
2 222 000	OPB FINANCE TRUST	2,980 %	25 janv. 2027	2 221 877	2 227 955
2 829 725	ORNGE ISSUER TRUST	5,727 %	11 juin 2034	2 947 089	3 020 194
1 226 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,100 %	1er juin 2050	989 132	952 222
3 217 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,100 %	1er juin 2050	3 122 534	2 498 612
2 206 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,300 %	18 juin 2042	2 631 890	2 171 322
3 362 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	6,350 %	18 juin 2031	3 863 619	3 880 656
2 647 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,200 %	18 juin 2030	2 758 637	2 550 067
355 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,800 %	18 juin 2048	387 800	263 573
6 469 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,150 %	18 juin 2034	6 608 041	6 674 132
1 795 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,250 %	18 déc. 2053	1 825 319	1 683 925
611 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,950 %	18 juin 2050	485 182	458 488

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses

31 décembre 2025 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
7 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,850 %	5 sept. 2046	6 978	5 317	
999 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	3,300 %	17 oct. 2046	941 914	807 122	
2 576 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,650 %	2 juin 2041	2 919 878	2 657 582	
3 026 000	PROVINCE D'ONTARIO	5,850 %	8 mars 2033	3 397 778	3 464 407	
950 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,700 %	2 juin 2037	976 910	1 004 093	
465 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,400 %	2 juin 2026	463 691	465 195	
2 432 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,800 %	2 juin 2048	2 183 460	1 821 811	
357 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 déc. 2046	291 091	276 989	
6 223 000	PROVINCE D'ONTARIO	1,900 %	2 déc. 2051	4 252 589	3 706 232	
18 090 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,750 %	2 juin 2032	17 895 758	18 461 930	
7 592 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,650 %	2 juin 2033	7 403 265	7 650 231	
715 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,700 %	2 juin 2029	683 227	709 823	
1 084 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,100 %	4 mars 2033	1 080 845	1 125 875	
991 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,600 %	2 déc. 2055	1 036 374	991 268	
1 674 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,750 %	2 déc. 2053	1 514 414	1 451 994	
2 199 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,100 %	7 oct. 2054	2 184 216	2 026 642	
10 432 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,150 %	2 déc. 2054	9 896 265	9 677 140	
4 344 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 juin 2028	4 369 578	4 355 685	
42 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,450 %	2 juin 2045	36 971	36 117	
6 440 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,600 %	2 juin 2035	6 318 340	6 321 504	
870 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,650 %	2 déc. 2050	641 311	619 214	
1 635 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,150 %	2 juin 2031	1 569 671	1 547 675	
1 420 000	PROVINCE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	6,100 %	29 juill. 2027	1 437 697	1 492 846	
380 000	PROVINCE DE QUÉBEC	5,750 %	1er déc. 2036	454 399	434 306	
1 616 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,900 %	22 nov. 2032	1 614 351	1 657 240	
516 000	PROVINCE DE QUÉBEC	1,900 %	1er sept. 2030	475 014	488 647	
1 392 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,224 %	22 juill. 2030	1 392 000	1 397 972	
1 710 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	1 720 183	1 509 639	
407 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC.	4,250 %	15 avr. 2032	388 866	411 628	
4 451 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,010 %	1er févr. 2033	4 399 127	4 601 132	
2 483 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,096 %	3 avr. 2034	2 579 056	2 593 345	
4 448 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,000 %	17 oct. 2030	4 448 000	4 531 845	
1 500 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,279 %	4 févr. 2035	1 510 495	1 525 890	
784 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,214 %	3 juill. 2035	783 573	793 894	
12 284 000	ROYAL OFFICE FINANCE LP	5,209 %	12 nov. 2032	12 017 656	9 249 729	
1 500 000	SINAI HEALTH SYSTEM	3,527 %	9 juin 2056	1 500 000	1 151 925	
2 381 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	4,780 %	10 août 2034	2 375 366	2 476 192	
300 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	5,120 %	15 mai 2036	314 602	317 097	
1 500 000	THE HOSPITAL FOR SICK CHILDREN	3,416 %	7 déc. 2057	1 500 000	1 135 995	
2 663 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	5,177 %	9 avr. 2034	2 754 457	2 789 493	
5 874 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	5,491 %	8 sept. 2028	6 162 284	6 211 931	
1 500 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,231 %	1er févr. 2035	1 506 130	1 523 670	
1 182 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	5,330 %	12 mai 2032	1 191 402	1 261 738	
1 725 000	YUKON DEVELOPMENT CORP.	5,000 %	29 juin 2040	2 018 993	1 808 990	
Total des titres à revenu fixe				280 579 754 \$	273 982 256 \$	63,4 %
Actions/ parts	Titres de capitaux propres					
51 328	ALIMENTATION COUCHE-TARD			2 430 372	3 844 980	
37 108	BANQUE DE MONTRÉAL			3 817 459	6 612 646	
91 750	FINB BMO S&P 500			2 838 939	9 438 323	
19 232	CAE INC.			771 130	801 397	
50 611	COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA			6 471 185	6 867 912	
58 879	CANADIEN PACIFIQUE KANSAS CITY LIMITÉE			4 094 900	5 947 368	
60 464	CCL INDUSTRIES INC.			3 477 951	5 221 671	
56 443	CGI INC.			5 872 209	7 149 635	
1 827	CONSTELLATION SOFTWARE INC.			2 677 236	5 993 017	

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses

31 décembre 2025 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
15 549	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DEFINITY			1 115 780	1 176 593	
12 028	DESCARTES SYSTEMS GROUP INC.			1 085 381	1 443 360	
19 518	DOLLARAMA INC.			848 443	4 001 190	
104 637	EMPIRE COMPANY LTD			3 823 925	4 982 814	
24 386	IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.			2 384 128	4 325 345	
26 200	INTACT CORPORATION FINANCIÈRE			3 460 081	7 464 380	
107 364	LES COMPAGNIES LOBLAW LTÉE			2 268 489	6 658 715	
77 629	METRO INC.			4 380 426	7 661 206	
39 958	BANQUE NATIONALE DU CANADA			2 752 231	6 890 757	
152 447	QUÉBECOR INC. – CAT. B			5 074 356	7 857 118	
42 748	RB GLOBAL INC.			3 695 487	5 907 774	
71 131	RESTAURANT BRANDS			6 173 630	6 645 577	
78 121	ROGERS COMMUNICATIONS INC.			4 242 481	4 042 762	
39 448	BANQUE ROYALE DU CANADA			3 846 659	9 230 043	
22 103	STANTEC INC.			1 227 325	2 859 465	
185 557	TELUS CORPORATION			4 650 686	3 351 159	
16 992	THOMSON REUTERS CORP.			1 428 371	3 071 814	
83 988	GROUPE TMX LIMITÉE			1 755 150	4 352 258	
7 119	TOPICUS COM INC.			577 035	889 875	
43 308	INDUSTRIES TOROMONT LTÉE			3 214 478	7 156 647	
27 631	WASTE CONNECTIONS INC.			4 082 305	6 576 178	
	Total des titres de capitaux propres			94 538 228 \$	158 421 979 \$	36,6 %
				375 117 982 \$	432 404 235 \$	100,0 %

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales

31 décembre 2025

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe					
205 000	BANK OF AMERICA CORP.	2,598 %	4 avr. 2029	205 000	202 327
990 000	BANQUE DE MONTRÉAL	3,190 %	1 ^{er} mars 2028	989 155	992 950
2 305 000	BANQUE DE MONTRÉAL	5,039 %	29 mai 2028	2 305 000	2 399 920
2 280 000	BANQUE DE MONTRÉAL	4,420 %	17 juill. 2029	2 373 081	2 359 732
235 000	BANQUE DE MONTRÉAL	5,625 %	26 mai 2082	235 000	239 662
725 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,620 %	2 déc. 2026	721 805	725 305
970 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,100 %	2 févr. 2028	969 931	971 639
2 400 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	1,850 %	2 nov. 2026	2 399 901	2 384 568
2 215 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,950 %	8 mars 2027	2 214 298	2 216 617
1 840 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,616 %	30 janv. 2032	1 840 000	1 831 536
1 800 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	5,679 %	2 août 2033	1 896 428	1 897 344
12 388 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,250 %	15 mars 2034	12 717 394	13 056 828
10 365 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,900 %	15 déc. 2029	10 346 513	10 342 404
4 230 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,100 %	15 juin 2028	4 262 940	4 265 828
2 500 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,600 %	15 sept. 2035	2 455 922	2 500 075
3 442 000	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	4,360 %	16 juill. 2040	3 406 386	3 498 655
1 625 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,250 %	7 janv. 2027	1 624 284	1 617 395
1 625 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	4,950 %	29 juin 2027	1 624 258	1 669 444
2 090 000	BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	4,271 %	8 févr. 2027	2 090 000	2 124 882
450 000	COASTAL GASLINK PIPELINE	5,606 %	30 mars 2047	481 112	486 810
2 090 000	FÉDÉRATION DES CAISSES	5,279 %	15 mai 2034	2 090 000	2 193 915
2 525 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	14 janv. 2026	2 522 870	2 522 904
545 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,000 %	11 févr. 2026	543 638	543 648
215 000	AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	7,050 %	12 juin 2030	242 533	245 231
1 145 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	3,337 %	28 févr. 2028	1 146 251	1 150 084
1 315 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	2,981 %	8 juill. 2050	1 293 359	950 745
1 630 000	BANQUE HSBC DU CANADA	1,782 %	20 mai 2026	1 627 418	1 626 381
122 000	HYDRO ONE INC.	6,930 %	1 ^{er} juin 2032	146 197	142 373
110 000	HYDRO ONE INC.	5,490 %	16 juill. 2040	130 800	119 569
2 235 000	HYDRO-QUÉBEC	3,550 %	1 ^{er} sept. 2032	2 231 887	2 238 934
1 685 000	IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.	5,685 %	20 juin 2033	1 685 000	1 774 524
370 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	3,440 %	26 janv. 2027	370 191	371 684
590 000	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS	2,885 %	15 oct. 2035	590 000	556 966
2 587 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,760 %	1 ^{er} juin 2033	2 450 971	2 631 212
2 178 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,860 %	1 ^{er} déc. 2045	2 195 733	2 003 368
800 000	BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	1,603 %	6 mai 2026	800 000	797 656
1 690 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	4,546 %	8 mars 2029	1 693 714	1 751 617
1 320 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	3,992 %	22 févr. 2028	1 320 000	1 342 097
130 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	5,059 %	15 déc. 2036	141 824	132 770
1 030 000	MUSKRAT FALLS / LABRADOR	3,630 %	1 ^{er} juin 2029	1 056 036	1 054 112
8 335 000	MUSKRAT FALLS / LABRADOR	3,860 %	1 ^{er} déc. 2048	8 535 078	7 505 084
126 000	NEW YORK LIFE GLO FUNDING	2,000 %	17 avr. 2028	125 903	123 204
1 255 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	5,375 %	1 ^{er} juill. 2028	940 112	219 717
630 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,920 %	1 ^{er} janv. 2030	608 004	538 108
640 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,990 %	1 ^{er} mars 2026	625 576	322 507
1 235 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,840 %	1 ^{er} avr. 2026	1 202 128	729 009
1 540 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	0,840 %	1 ^{er} juin 2026	1 479 657	962 371
940 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,500 %	1 ^{er} mars 2028	833 555	723 504
1 050 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	4,040 %	1 ^{er} août 2028	940 016	894 568
1 035 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,800 %	1 ^{er} déc. 2028	923 047	877 269
1 000 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	4,100 %	1 ^{er} juin 2029	926 022	919 922
690 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,800 %	1 ^{er} nov. 2029	659 683	663 879
1 088 456	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,140 %	1 ^{er} mars 2027	996 346	965 966
1 271 691	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,240 %	1 ^{er} juin 2030	1 246 325	1 254 888
255 000	NORTH WEST REDWATER PRT	2,800 %	1 ^{er} juin 2027	250 429	254 006
2 300 000	ONTARIO HYDRO	0,000 %	11 avr. 2031	1 998 485	1 919 120
5 795 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 ^{er} déc. 2043	5 858 700	5 051 617
4 480 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,300 %	1 ^{er} déc. 2046	3 867 478	3 699 674
8 255 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,050 %	1 ^{er} déc. 2048	6 853 570	6 417 850
980 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,100 %	1 ^{er} juin 2050	846 350	761 156
5 560 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,800 %	18 juin 2048	4 293 210	4 128 078
1 325 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	1,550 %	18 juin 2031	1 155 155	1 213 581
2 535 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,550 %	18 juin 2033	2 485 654	2 534 062

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales

31 décembre 2025 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
1 275 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,250 %	18 déc. 2053	1 216 857	1 196 103
3 360 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,650 %	5 mars 2040	3 777 952	3 461 069
3 655 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,850 %	5 sept. 2046	2 801 717	2 776 375
1 540 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,050 %	5 sept. 2052	961 435	925 786
1 560 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	4,500 %	17 avr. 2037	1 692 045	1 600 092
1 990 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	3,300 %	17 oct. 2046	1 951 802	1 607 781
2 735 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	4,700 %	1 ^{er} juin 2041	2 841 075	2 808 954
3 500 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,050 %	2 juin 2030	3 331 485	3 352 895
1 525 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 déc. 2046	1 214 323	1 183 216
2 185 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,650 %	2 juin 2033	2 113 470	2 201 759
3 930 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,150 %	2 juin 2034	4 003 023	4 062 677
10 370 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500 %	1 ^{er} déc. 2045	9 811 405	8 834 099
597 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	610 524	527 050
3 575 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,000 %	5 mars 2037	3 921 478	3 880 484
2 050 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	4,400 %	2 déc. 2056	2 035 731	1 978 373
4 265 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,800 %	2 juin 2035	4 215 264	4 260 095
100 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC.	5,250 %	15 avr. 2052	99 548	99 397
320 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC.	5,800 %	21 sept. 2030	334 891	345 926
110 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,833 %	31 juill. 2028	109 747	107 704
1 540 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,612 %	13 juill. 2027	1 544 003	1 579 855
2 501 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	0,535 %	20 janv. 2026	2 501 034	2 738 945
185 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,140 %	3 nov. 2031	184 344	183 814
1 840 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,235 %	2 nov. 2026	1 846 143	1 878 401
2 505 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	5,096 %	3 avr. 2034	2 505 000	2 616 322
2 500 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,214 %	3 juill. 2035	2 500 000	2 531 550
370 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,000 %	24 févr. 2081	369 816	370 122
110 000	FIDUCIE DE CAPITAL BANQUE SCOTIA	5,650 %	31 déc. 2056	125 769	116 171
3 200 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	2,580 %	10 mai 2032	3 039 933	3 180 192
3 200 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	4,140 %	13 sept. 2037	3 198 877	3 187 712
1 390 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE	6,400 %	11 déc. 2028	1 473 925	1 506 329
815 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,210 %	1 ^{er} juin 2027	815 000	829 295
1 220 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	7,232 %	31 déc. 2149	1 220 000	1 286 954
3 200 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,344 %	27 janv. 2026	3 199 049	3 203 360
2 125 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,423 %	31 oct. 2035	2 125 000	2 166 055
397 000	UNION GAS LIMITED	4,200 %	2 juin 2044	373 964	364 724
1 135 000	BON DU TRÉSOR AMÉRICAIN	0,000 %	19 mars 2026	1 552 597	1 542 799
9 816 515	OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN	1,500 %	15 févr. 2030	8 894 287	9 078 116
	Total des titres à revenu fixe			211 599 826 \$	206,183,402 \$
					72,9 %
Actions/ parts	Titres de capitaux propres				
25 045	ALIMENTATION COUCHE-TARD			1 177 878	1 876 121
18 119	BANQUE DE MONTRÉAL			1 818 822	3 228 806
40 938	FINB BMO S&P 500			1 048 553	4 211 292
9 390	CAE INC.			376 503	391 281
24 627	COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA			2 996 495	3 341 882
28 639	CANADIEN PACIFIQUE KANSAS CITY LIMITÉE			1 833 068	2 892 825
29 234	CCL INDUSTRIES INC.			1 639 285	2 524 648
27 256	CGI INC.			2 758 166	3 452 518
879	CONSTELLATION SOFTWARE INC.			1 031 520	2 883 340
7 619	Société financière Definity			546 573	576 530
5 871	DESCARTES SYSTEMS GROUP INC.			522 285	704 520
9 481	DOLLARAMA INC.			370 459	1 943 605
50 994	EMPIRE COMPANY LTD			1 837 762	2 428 334
11 917	IA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.			1 173 123	2 113 718
12 679	INTACT CORPORATION FINANCIÈRE			1 549 177	3 612 247
52 203	LES COMPAGNIES LOBLAW LTÉE			1 139 305	3 237 630
37 348	METRO INC.			2 046 380	3 685 874
19 510	BANQUE NATIONALE DU CANADA			1 272 926	3 364 500
74 436	QUÉBECOR INC. – CAT. B			2 443 300	3 836 431
20 584	RB GLOBAL INC.			1 713 653	2 844 709
34 655	RESTAURANT BRANDS			3 025 531	3 237 723
37 902	ROGERS COMMUNICATIONS INC.			2 058 325	1 961 429
19 261	BANQUE ROYALE DU CANADA			1 833 404	4 506 689
10 756	STANTEC INC.			591 786	1 391 504
90 546	TELUS CORPORATION			2 244 382	1 635 261
8 280	THOMSON REUTERS CORP.			633 720	1 496 859

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales

31 décembre 2025 (suite)

Actions/ parts	Titres de capitaux propres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
40 769	GROUPE TMX LIMITÉE	774 754	2 112 650	
3 258	TOPICUS COM INC.	261 733	407 250	
21 146	INDUSTRIES TOROMONT LTÉE	1 392 610	3 494 377	
13 361	WASTE CONNECTIONS INC.	1 890 742	3 179 918	
	Total des titres de capitaux propres	44 002 220 \$	76 574 471 \$	27,1 %
		255 602 046 \$	282 757 873 \$	100,0 %

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements du fonds complémentaire de bourses

31 décembre 2025

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe					
845 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,350 %	15 juin 2027	826 976	842 854
975 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 mars 2031	902 495	880 347
690 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 déc. 2026	669 668	681 534
605 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,450 %	15 déc. 2031	584 118	579 390
642 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,650 %	15 juin 2033	643 173	652 632
635 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,250 %	15 mars 2034	659 649	669 284
632 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,900 %	15 sept. 2026	634 645	630 053
861 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650 %	15 déc. 2028	841 529	857 487
632 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 ^{er} juin 2026	632 815	630 085
251 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1 ^{er} juin 2041	273 475	260 970
304 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1 ^{er} déc. 2048	282 235	254 746
443 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 ^{er} déc. 2043	469 063	386 172
150 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,200 %	18 juin 2030	151 305	144 507
275 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,550 %	18 juin 2033	270 212	274 898
371 000	PROVINCE DU MANITOBA	6,300 %	5 mars 2031	430 247	424 769
415 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,050 %	5 sept. 2045	396 107	383 435
494 000	PROVINCE DU MANITOBA	3,000 %	2 juin 2028	509 135	496 361
453 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,800 %	26 sept. 2039	544 563	475 908
334 000	PROVINCE D'ONTARIO	6,500 %	8 mars 2029	369 836	370 483
648 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,700 %	2 juin 2037	718 808	684 897
995 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,500 %	2 juin 2043	1 066 108	878 068
754 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	764 815	754 249
715 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 déc. 2046	537 215	554 754
715 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,550 %	2 déc. 2052	539 083	490 883
298 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,000 %	1 ^{er} oct. 2029	318 115	328 929
474 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500 %	1 ^{er} déc. 2045	441 843	403 796
600 000	PROVINCE DE QUÉBEC	4,000 %	1 ^{er} sept. 2035	612 243	603 996
71 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	76 070	62 681
Total des titres à revenu fixe				15 165 546 \$	14 658 168 \$ 100,0 %

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement

31 décembre 2025

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe					
161 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,350 %	15 juin 2027	157 530	160 591
165 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 mars 2031	155 118	148 982
120 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	1,100 %	15 déc. 2026	116 555	118 528
116 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	2,450 %	15 déc. 2031	112 180	111 090
116 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	3,650 %	15 juin 2033	116 208	117 921
145 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION	4,250 %	15 mars 2034	149 672	152 829
128 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,900 %	15 sept. 2026	128 339	127 606
164 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650 %	15 déc. 2028	159 062	163 331
129 000	GOVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 ^{er} juin 2026	128 990	128 609
48 000	GOVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1 ^{er} juin 2041	52 298	49 907
58 000	GOVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1 ^{er} déc. 2048	53 847	48 603
81 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 ^{er} déc. 2043	82 672	70 609
30 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,200 %	18 juin 2030	30 211	28 901
52 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,550 %	18 juin 2033	51 094	51 981
100 000	PROVINCE DU MANITOBA	6,300 %	5 mars 2031	112 499	114 493
80 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,050 %	5 sept. 2045	76 358	73 915
92 000	PROVINCE DU MANITOBA	3,000 %	2 juin 2028	95 779	92 440
85 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,800 %	26 sept. 2039	98 007	89 298
62 000	PROVINCE D'ONTARIO	6,500 %	8 mars 2029	67 200	68 772
125 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,700 %	2 juin 2037	137 189	132 118
191 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,500 %	2 juin 2043	196 036	168 554
132 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	134 020	132 044
147 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,900 %	2 déc. 2046	111 192	114 054
135 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,550 %	2 déc. 2052	101 785	92 684
82 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500 %	1 ^{er} déc. 2045	76 975	69 978
105 000	PROVINCE DE QUÉBEC	4,000 %	1 ^{er} sept. 2035	107 143	105 699
57 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,000 %	1 ^{er} oct. 2029	60 847	62 916
18 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	19 306	15 891
Total des titres à revenu fixe				2 888 112 \$	2 812 344 \$ 100,0 %

Sommaire des tableaux du portefeuille de placements

31 décembre 2025

	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	375 117 982	432 404 235
Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales	255 602 046	282 757 873
Tableau du portefeuille de placements du fonds complémentaire de bourses	15 165 546	14 658 168
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	2 888 112	2 812 344
	648 773 686 \$	732 632 620 \$

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2025 et 2024

1. Nature des activités

La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada (la « Fondation ») a été constituée à titre d'organisme sans but lucratif aux termes des lois du Canada le 23 avril 1990. En 1991, la Fondation a commencé à offrir des conventions de bourses d'études par l'intermédiaire de son agent d'inscription exclusif, Fonds d'études pour les enfants Inc. Ces conventions sont connues collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada (les « régimes »).

La Fondation offre des régimes de bourses d'études qui permettent aux souscripteurs et à leurs bénéficiaires désignés d'épargner en vue des études postsecondaires d'un bénéficiaire. Les actifs de la Fondation sont investis dans des titres de capitaux propres, des obligations et des bons du Trésor, conformément aux directives de l'énoncé de politique de placement de la Fondation établi par les fiduciaires et aussi selon les pratiques et les restrictions en matière de placement qui sont prescrites dans l'Instruction générale canadienne n° 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La Fondation n'est pas une société de fiducie et, par conséquent, elle n'est pas enregistrée en vertu des lois fédérales ou provinciales sur les sociétés de fiducie. Elle n'exerce pas les activités d'une société de fiducie et n'a pas l'intention de le faire.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis, et, après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (« REEE ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Le siège social est situé au 3221, North Service Road, à Burlington (Ontario).

Les états financiers tiennent compte des paiements d'aide aux études (y compris les bourses d'études et les subventions gouvernementales) versés aux bénéficiaires au cours de l'exercice. Les paiements sont versés, pour la plupart, en septembre de chaque exercice et, par conséquent, les paiements d'aide aux études seront beaucoup plus importants au deuxième semestre de l'exercice.

Les régimes se composent de trois types de régimes de bourses d'études : le régime collectif avec options, le régime individuel et le régime des performants.

Régime collectif avec options

Dans le cadre du régime collectif avec options, les souscripteurs achètent une ou plusieurs parts pour un bénéficiaire désigné et s'engagent à verser des cotisations conformément à un calendrier de cotisations prescrit jusqu'à une date d'échéance définie qui correspond généralement à l'année où le bénéficiaire devrait commencer ses études postsecondaires. Les cotisations des souscripteurs, déduction faite des frais applicables, sont mises en commun et investies. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») comprennent les subventions gouvernementales et les produits de placement cumulés affectés aux bénéficiaires au sein du même groupe de bénéficiaires. Des montants complémentaires au titre des PAE et un possible remboursement des frais de vente pourraient être versés à partir du fonds complémentaire de bourses conformément aux modalités du régime, sous réserve des sommes disponibles.

Régime individuel

Le régime individuel offre une certaine souplesse en ce qui concerne le montant et le calendrier des cotisations. Les souscripteurs peuvent verser des cotisations à leur discrétion, dans les limites réglementaires des REEE, et choisir une date d'échéance dans les 31 ans suivant la date du contrat. Les paiements d'aide aux études comprennent les produits de placement cumulés et les subventions gouvernementales attribuables au régime individuel. Contrairement au régime collectif avec options, les montants payables ne sont pas déterminés en fonction d'un groupe de bénéficiaires.

Régime des performants

Le régime des performants exige que les souscripteurs choisissent un montant de cotisations cible et une fréquence de cotisations. Les cotisations sont versées conformément à un calendrier de cotisations défini jusqu'à une date d'échéance choisie par le souscripteur dans les 31 ans suivant la date du contrat. Les paiements d'aide aux études comprennent les produits de placement cumulés et les subventions gouvernementales attribuables au régime individuel. Les produits de placement gagnés après la date d'échéance pourraient être affectés au fonds d'enrichissement et utilisés pour verser des PAE supplémentaires aux bénéficiaires admissibles, conformément aux modalités du régime.

2. Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme à tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Le conseil d'administration de la Fondation a approuvé la publication des états financiers en date du 23 mars 2026.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers sont les mêmes qui ont été appliqués aux états financiers au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date. Aucune nouvelle norme comptable n'a été adoptée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et classement

Les instruments financiers de la Fondation se composent de la trésorerie, de la dette bancaire, des intérêts courus, des dividendes à recevoir, des subventions gouvernementales à recevoir, des placements, du montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses, du montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations et de l'obligation de la Fondation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires se composent des dépôts de souscripteurs reçus d'avance, des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses, des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement, des produits de placements cumulés tirés des dépôts de souscripteurs,

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2025 et 2024

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

des produits de placements cumulés tirés des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement, des subventions gouvernementales, des produits de placements cumulés tirés des subventions gouvernementales, du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement.

Selon les méthodes comptables de la Fondation, les passifs financiers sont classés au coût amorti. La Fondation n'a ni acheté ni vendu d'instruments financiers dérivés.

Le classement et l'évaluation d'actifs financiers sont présentés ci-après.

À la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement des actifs financiers aux termes de l'IFRS 9 est généralement fondé sur le modèle économique pour la gestion d'un actif financier et les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et qu'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs en question sont évalués à JVAERG. Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JVAERG comme il est précisé précédemment sont évalués à la JVRN. La Fondation peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier, qui remplit les exigences comme étant évalué au coût amorti ou à la JVAERG, d'être évalué à la JVRN si, ce faisant, cela permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une non-concordance comptable qui, autrement, pourrait en découler.

Les régimes ont un portefeuille d'actifs financiers dont la gestion ainsi que l'appréciation de la performance reposent sur la juste valeur, et c'est cette information qu'elle utilise pour évaluer le rendement des placements selon la stratégie de placement des régimes. Pour ce portefeuille, la perception des flux de trésorerie contractuels n'a qu'un rôle accessoire dans l'atteinte de l'objectif de placement des régimes. L'évaluation et la décision du modèle économique utilisé constituent un jugement comptable. Les régimes ont choisi de désigner les placements dans des titres à revenu fixe comme étant à la juste valeur conformément à l'IFRS 9 afin d'éliminer une incohérence d'évaluation, puisque l'obligation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires est évaluée à la JVRN.

Un actif financier est évalué, lors de sa comptabilisation initiale, à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un élément qui n'est pas à la JVRN, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés dans le cas des éléments évalués à la JVRN.

Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires sont évalués au prix de rachat et sont considérés comme un intérêt résiduel dans les actifs du régime après soustraction de tous les passifs. Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires sont classés comme un passif financier en raison des obligations de paiement de la Fondation. L'augmentation ou la diminution du prix du rachat est présentée dans les états du résultat global à titre de variation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les titres de capitaux propres, les obligations et les bons du Trésor, est fondée sur les cours du marché à la clôture des négociations à la date de présentation. La Fondation utilise le dernier cours acheteur pour évaluer ces actifs financiers chaque date de présentation.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts tirés de placements dans des obligations et des bons du Trésor sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de produits à la date ex-dividende. Les intérêts courus et les dividendes à recevoir sont calculés comme étant la différence entre les montants reçus et les montants gagnés qui ont été inscrits dans les produits. Le coût moyen comprend l'amortissement des escomptes et primes sur les titres de créance du régime.

Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de placement sont calculés en fonction du coût amorti des placements connexes et sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les profits et les pertes latents sont calculés comme étant la différence entre la juste valeur et le coût amorti des placements connexes à la date des états de la situation financière. Les profits et les pertes latents sont affectés à des bénéficiaires en particulier par la Fondation. Au 31 décembre 2025, les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires comprenaient un profit latent net de 83 858 810 \$ (98 127 553 \$ au 31 décembre 2024).

Devise

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Fondation.

Dépôts de souscripteurs

Le solde du capital des souscripteurs comprend seulement les sommes reçues des souscripteurs et n'inclut pas les montants à recevoir à l'égard des conventions en cours, puisque les souscripteurs peuvent résilier leurs régimes en tout temps. Les dépôts de capital sont remis au souscripteur (ou au bénéficiaire du souscripteur si certaines conditions sont remplies) à la résiliation ou à l'échéance de la convention de bourses. Les dépôts de souscripteurs à la résiliation du

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2025 et 2024

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

régime ou lors de la résiliation par le souscripteur sont présentés dans les passifs. Les états financiers tiennent compte de tous les autres dépôts de souscripteurs dans les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Comme les dépôts de souscripteurs sont exigibles à vue, ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Les dépôts de souscripteurs reçus d'avance par rapport aux conventions de paiement des régimes sont comptabilisés dans les dépôts de souscripteurs reçus d'avance. Les dépôts de souscripteurs reçus avant de connaître le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire sont détenus dans les dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement.

La Fondation déduit les frais de vente et de dépôt, les charges administratives, le cas échéant, et les autres frais de service ainsi que les primes d'assurance des montants déposés par les souscripteurs selon les modalités du prospectus (voir la note 11).

Subventions gouvernementales

Depuis janvier 1998, le gouvernement du Canada verse des Subventions canadiennes pour l'épargne-études (« SCEE ») au nom des bénéficiaires admissibles des REEE de la Fondation. Les bénéficiaires admissibles ont droit à des SCEE équivalant à 20 % des cotisations admissibles. La *Loi canadienne sur l'épargne-études*, prorogée le 15 décembre 2004, a bonifié le programme de SCEE en fournissant une subvention additionnelle aux bénéficiaires selon le revenu familial. En général, les familles dont le revenu annuel est inférieur à 57 375 \$ sont admissibles à un montant additionnel de 20 % de SCEE sur la première tranche de cotisation de 500 \$. Les familles dont le revenu annuel se situe entre 57 375 \$ et 114 750 \$ sont admissibles à un montant additionnel de 10 % de SCEE sur la première tranche de cotisation de 500 \$. De plus, le Bon d'études canadien (« BEC ») a été lancé dans le cadre de la *Loi canadienne sur l'épargne-études*. Les enfants nés à compter du 1^{er} janvier 2004 sont admissibles au BEC chaque année au cours de laquelle la famille du bénéficiaire est admissible au Supplément de la prestation nationale pour enfants jusqu'à l'année au cours de laquelle le bénéficiaire atteint l'âge de 15 ans, inclusivement. Le BEC est de 500 \$ au cours de la première année d'admissibilité et de 100 \$ par la suite.

En 2007, le gouvernement du Québec a lancé un programme intitulé Incitatif québécois à l'épargne-études pour les bénéficiaires résidant dans la province de Québec. Cet incitatif s'applique aux cotisations versées après le 20 février 2007 et correspond à 10 % de la première tranche de 2 500 \$. En général, les familles dont le revenu annuel est inférieur à 53 255 \$ sont admissibles à une prime additionnelle de 10 % sur les cotisations jusqu'à un maximum de 50 \$. Les familles dont le revenu annuel se situe entre 53 255 \$ et 106 495 \$ sont admissibles à une prime additionnelle de 5 % sur les cotisations jusqu'à concurrence de 25 \$. Les seuils de revenu familial sont indexés en fonction de l'inflation et sont révisés chaque année par le ministère du Revenu du Québec. Le montant maximal dans le cadre du programme Incitatif québécois à l'épargne-études est de 3 600 \$ par bénéficiaire.

Le 15 août 2015, le gouvernement de la Colombie-Britannique a mis sur pied une subvention ponctuelle de 1 200 \$ (*British Columbia Training and Education Savings Grant*), qui a été versée dans le REEE de tout enfant d'un résident de la Colombie-Britannique né depuis le 1^{er} janvier 2006.

La Fondation reçoit des subventions dans le cadre des REEE admissibles. Les états financiers reflètent les fonds reçus pour ces subventions dans les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires ainsi que les sommes estimées à recevoir au titre des subventions en fonction des dépôts de souscripteurs. Les subventions sont comptabilisées à leur valeur nominale, car elles sont exigibles à vue. Les subventions gouvernementales remboursables sont déduites des subventions gouvernementales à recevoir lorsqu'un régime est résilié par la Fondation ou par le souscripteur puisque les fonds doivent alors être remboursés au gouvernement.

Secteurs d'exploitation

La Fondation est structurée en un seul secteur d'exploitation, qui investit les fonds provenant des cotisations afin de procurer des rendements de placement. Par conséquent, toutes les décisions importantes liées au fonctionnement reposent sur une analyse de la Fondation en tant que secteur d'exploitation unique. La quasi-totalité des produits de placement provient de placements canadiens, les placements étrangers comptant pour environ 2 % des placements au 31 décembre 2025. Les résultats financiers de ce secteur équivalent aux états financiers de la Fondation dans son ensemble.

Normes comptables publiées mais non encore en vigueur

IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. La nouvelle norme instaure les nouvelles exigences clés suivantes :

- Les entités sont tenues de classer la totalité des produits et des charges dans l'une des cinq catégories de l'état du résultat net suivantes : exploitation, investissement, financement, activités abandonnées et impôts sur le résultat. Les entités sont également tenues de présenter un sous-total du résultat d'exploitation nouvellement défini. Le bénéfice net des entités ne s'en trouvera pas modifié.
- Les informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction doivent être présentées dans une seule note des états financiers.
- La façon de regrouper les informations fournies dans les états financiers fait l'objet de directives plus poussées.

En outre, toutes les entités présentant des flux de trésorerie d'exploitation selon la méthode indirecte sont tenues d'utiliser le sous-total du résultat d'exploitation comme point de départ dans le tableau des flux de trésorerie.

La Fondation est encore en train d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme, particulièrement en ce qui a trait à la structure de son état du résultat net et son tableau des flux de trésorerie et aux nouvelles informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction. La Fondation évalue également l'incidence de cette nouvelle norme sur la façon de regrouper l'information dans les états financiers.

Classement et évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications clarifient les directives relatives au règlement des passifs financiers à l'aide de systèmes de paiement électronique et l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui présentent des caractéristiques

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2025 et 2024

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les « facteurs ESG »). Les modifications prévoient également des obligations d'information améliorées en ce qui a trait aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles.

Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application anticipée est permise. La Fondation évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

4. Situation fiscale

Les conventions de bourses sont soumises à l'Agence du revenu du Canada aux fins d'enregistrement à titre de REEE en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les régimes sont exonérés de l'impôt sur le bénéfice en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, les produits de placement gagnés à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires de la Fondation ne sont pas assujettis à l'impôt sur les bénéfices exigible. Les bénéficiaires admissibles sont imposés au moment où les produits de placement cumulés sont déboursés.

5. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables les plus importants que la Fondation a retenus pour dresser ses états financiers.

Application de l'IFRS 9

Dans le cadre de l'application de l'IFRS 9, la direction a posé des jugements afin de déterminer le modèle économique applicable aux actifs financiers détenus. Ces jugements ont une incidence sur le classement des actifs financiers et déterminent s'ils sont évalués au coût amorti, à la JVAERG ou à la JVRN.

Les régimes ont un portefeuille d'actifs financiers dont la gestion ainsi que l'appréciation de la performance reposent sur la juste valeur, et c'est cette information qu'elle utilise pour évaluer le rendement des placements selon la stratégie de placement des régimes. Pour ce portefeuille, la perception des flux de trésorerie contractuels n'a qu'un rôle accessoire dans l'atteinte de l'objectif de placement des régimes. L'évaluation et la décision du modèle économique utilisé constituent un jugement comptable. Les régimes ont choisi de désigner les placements dans des titres à revenu fixe comme étant à la juste valeur conformément à l'IFRS 9 afin d'éliminer une incohérence d'évaluation, puisque l'obligation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires est évaluée à la JVRN.

6. Risques liés aux instruments financiers

La Fondation est exposée à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, à ses instruments financiers ainsi qu'aux marchés dans lesquels elle effectue des placements. Les risques les plus importants comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change). Ces risques et les méthodes de gestion des risques connexes employées par la Fondation sont analysés ci-après. Il n'y a eu aucune modification des risques ou de la gestion de ces risques par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit, soit le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel la Fondation est exposée découle en majeure partie de ses placements dans des titres de créance, ce qui se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance à verser des paiements d'intérêts et à rembourser le capital. L'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit se limite à la valeur comptable des placements dans des titres de créance, comme il est présenté sommairement ci-après :

	<u>31 décembre 2025</u>	<u>31 décembre 2024</u>
Placements dans des titres de créance	497 636 171	574 198 635

Le tableau ci-dessous analyse les placements dans des titres de créance par types de contreparties :

<u>Catégorie d'actifs</u>	<u>31 décembre 2025</u>	<u>31 décembre 2024</u>
Gouvernement fédéral	186 284 186 \$	179 187 195 \$
Gouvernements provinciaux	192 407 423	233 849 742
Obligations d'institutions financières	106 153 920	145 221 059
Obligations de sociétés	12 790 642	15 940 639
	<u>497 636 171 \$</u>	<u>574 198 635 \$</u>

Les titres de créance (comme tous les autres titres) sont investis conformément aux pratiques et aux restrictions normales en matière de placement qui sont prescrites dans l'Instruction générale canadienne no 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les placements de la Fondation consistent principalement en des obligations émises ou garanties par le gouvernement fédéral ou par un des gouvernements provinciaux, et en des obligations d'institutions financières, des obligations de sociétés et des bons du Trésor du gouvernement canadien. Le risque est géré selon les lignes directrices prescrites par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Fondation a investi dans des instruments de créance présentant les notations suivantes :

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2025 et 2024

6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Instruments de créance* par notation	Pourcentage du total des instruments de créance*	
	<u>31 décembre 2025</u>	<u>31 décembre 2024</u>
AAA	34,7 %	27,8 %
AA	41,3 %	42,9 %
A	22,2 %	26,6 %
BBB	1,8 %	2,7 %

* Compte non tenu des bons du Trésor du gouvernement du Canada et des dépôts sur le marché monétaire.

Tous les placements représentent un risque de perte de capital. Les conseillers en placements de la Fondation atténuent ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification judicieuses des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de la Fondation en matière de placements. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les conseillers en placements de la Fondation surveillent quotidiennement les positions globales de la Fondation sur le marché.

Les activités de la Fondation peuvent donner lieu à un risque de règlement, c'est-à-dire le risque qu'une perte soit subie par suite du défaut d'une entité de respecter ses obligations de livrer de la trésorerie, des titres ou d'autres actifs en vertu d'ententes contractuelles. Dans le cas de la majorité des transactions, les régimes atténuent ce risque en ayant recours à un intermédiaire pour effectuer les règlements afin de s'assurer que la transaction est réglée uniquement lorsque les deux parties ont rempli leurs obligations de règlement contractuelles.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Fondation ne puisse être en mesure de régler ou d'honorer ses obligations en temps opportun. L'exposition de la Fondation au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les versements dans le cadre des paiements d'aide aux études. La Fondation atténue le risque de liquidité en investissant principalement dans des obligations et des bons du Trésor négociés sur un marché secondaire actif. La Fondation investit également dans des titres de capitaux propres provenant d'émetteurs inscrits sur une bourse canadienne qui peuvent contenir des émetteurs inactifs avec de larges écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur. Le risque est atténué par l'énoncé de politique de placement, qui stipule que les placements doivent être faits dans des titres de capitaux propres ayant une capitalisation boursière suffisamment grande afin d'assurer des liquidités adéquates lors de l'exécution et la réduction au minimum des coûts de transaction.

Tous les passifs financiers de la Fondation sont exigibles à vue.

La Fondation maintient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins de liquidités.

Le solde présenté en tant que dette bancaire reflète les chèques en circulation qui ont été comptabilisés, mais que la banque n'a pas encore compensés. Ce solde s'explique par le moment du règlement des chèques et ne représente ni une facilité de crédit, ni découvert ni encore une entente de prêt auprès d'une institution financière.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change.

La valeur des placements de la Fondation peut fluctuer quotidiennement et le niveau de risque repose sur les objectifs de placement de la Fondation et les titres dans lesquels elle investit. L'objectif de placement de la Fondation est de réaliser une croissance à long terme des revenus sur l'épargne des souscripteurs tout en assurant la préservation de cette épargne. Afin de dégager des rendements de placement supérieurs à l'indice de référence, les conseillers en placements de la Fondation ont recours à des stratégies de gestion active de portefeuille. Ces stratégies comprennent la gestion de la durée, la répartition par secteurs et l'analyse de crédit. Conformément à un engagement, les produits d'intérêts et de dividendes sur l'épargne des souscripteurs et les subventions gouvernementales peuvent être investis dans des titres de capitaux propres négociés sur une bourse canadienne. À l'heure actuelle, la Fondation fait appel aux services-conseils de trois conseillers en placements inscrits qui l'aident à investir l'épargne des souscripteurs et les subventions gouvernementales ainsi que les intérêts et les dividendes qui sont générés par ceux-ci. Chacun de ces conseillers en placements offre des services-conseils et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres et d'autres placements qui composent les portefeuilles de placements. Les conseillers en placements s'assurent d'une grande diversification entre les émetteurs et les titres, et ils surveillent de façon continue l'incidence de divers risques sur les portefeuilles de placements.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou les justes valeurs des placements. Si les taux d'intérêt baissent ou augmentent, la valeur des placements augmentera ou diminuera en conséquence. Les conseillers en placements de la Fondation sont tenus de gérer les placements conformément à son énoncé de politique de placement. Afin d'atténuer le risque, les conseillers en placements doivent maintenir une durée modifiée du portefeuille dans les limites approuvées de l'indice de référence.

Le portefeuille d'instruments de créance de la Fondation par échéances se détaille comme suit :

Instruments par échéances à la valeur nominale	<u>31 décembre 2025</u>	<u>31 décembre 2024</u>
Échéant dans un an	8,6 %	5,7 %
Échéant entre un an et cinq ans	23,4 %	22,0 %
Échéant après cinq ans	68,0 %	72,3 %

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2025 et 2024

6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Au 31 décembre 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 25 points de base, en supposant une variation conséquente dans la courbe de rendement et toutes les autres variables demeurant stables, le portefeuille de placements en instruments de créance de 497 636 171 \$ (574 198 635 \$ au 31 décembre 2024) aurait diminué ou augmenté d'environ 8 353 635 \$ (10 166 993 \$ au 31 décembre 2024). Dans les faits, les résultats réels des transactions peuvent varier considérablement.

ii) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus sont tributaires du risque de prix du marché découlant des incertitudes entourant les prix futurs des instruments. Le risque de prix touche plus particulièrement les titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2025, la juste valeur totale des titres de capitaux propres détenus par la Fondation s'élevait à 234 996 450 \$ (249 138 852 \$ au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, si les prix indiciaires sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables étant demeurées stables, le portefeuille de placements en titres de capitaux propres aurait augmenté ou diminué d'environ 2 349 965 \$ (2 491 389 \$ au 31 décembre 2024). Dans les faits, les résultats réels des transactions peuvent varier considérablement.

iii) Risque de change

La Fondation investit dans un fonds négocié en bourse (« FNB ») libellé en dollars canadiens qui détient des placements libellés en dollars américains. Ces placements créent un risque de change étant donné que les placements sous-jacents de ce FNB sont exposés au dollar américain. Par conséquent, la Fondation est exposée directement et indirectement au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Au 31 décembre 2025, la juste valeur totale du FNB et des placements en dollars américains exposés au dollar américain s'élevait à 27 009 475 \$ (32 461 486 \$ au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, si le dollar canadien s'était renforcé ou affaibli de 5 %, toutes les autres variables étant demeurées stables, la valeur totale du FNB et des placements en dollars américains exposés au dollar américain aurait augmenté ou diminué d'environ 1 350 474 \$ (1 623 074 \$ au 31 décembre 2024).

Juste valeur des instruments financiers

Les informations à fournir sur les instruments financiers doivent être classées selon une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux. Le niveau 1 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Le niveau 2 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif. Le niveau 3 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des données non observables. Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est fondé sur la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. La politique de la Fondation est de comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de la transaction qui donne lieu au transfert.

Les placements sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente. La valeur comptable de la trésorerie, des intérêts courus, des dividendes à recevoir, des subventions gouvernementales à recevoir, de la dette bancaire, des montants à recevoir pour la vente de titres, du montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses, des montants à payer pour l'achat de titres, du montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations et de l'obligation de la Fondation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

La direction de la Fondation, qui est responsable des évaluations de la juste valeur, y compris des évaluations du niveau 3, obtient des prix auprès d'un fournisseur de services d'évaluation tiers.

Le tableau suivant présente un sommaire du classement des placements de la Fondation, soit les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur, au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 :

Au 31 décembre 2025

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Total</u>
Titres de capitaux propres	234 996 450 \$	– \$	234 996 450 \$
Obligations et bons du Trésor	459 383 208	38 252 962	497 636 170
	<u>694 379 658 \$</u>	<u>38 252 962 \$</u>	<u>732 632 620 \$</u>

Au 31 décembre 2024

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Total</u>
Titres de capitaux propres	249 138 852 \$	– \$	249 138 852 \$
Obligations et bons du Trésor	496 567 812	77 630 824	574 198 636
	<u>745 706 664 \$</u>	<u>77 630 824 \$</u>	<u>823 337 488 \$</u>

Titres de capitaux propres et obligations

Les titres de capitaux propres et les obligations de la Fondation sont classés au niveau 1 si le titre est négocié activement et s'il existe un prix coté.

Obligations et bons du Trésor

Les obligations et les bons du Trésor négociés sur les marchés secondaires sont classés au niveau 2. La Fondation utilise le dernier cours acheteur pour évaluer ces actifs financiers chaque date de présentation.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2025 et 2024

7. Instruments financiers par catégories

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables des actifs financiers de la Fondation par catégories au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024. Tous les passifs financiers de la Fondation au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 sont évalués au coût amorti.

Au 31 décembre 2025

	<u>Actifs financiers à la juste valeur</u>		
	<u>Juste valeur par le biais du résultat net</u>	<u>Actifs financiers au coût amorti</u>	<u>Total</u>
Placements	732 632 620 \$	– \$	732 632 620 \$
Trésorerie	–	12 267 762	12 267 762
Intérêts courus	–	3 161 025	3 161 025
Dividendes à recevoir	–	429 811	429 811
Subventions gouvernementales à recevoir	–	342 169	342 169
	<u>732 632 620 \$</u>	<u>16 200 767 \$</u>	<u>748 833 387 \$</u>

Au 31 décembre 2024

	<u>Actifs financiers à la juste valeur</u>		
	<u>Juste valeur par le biais du résultat net</u>	<u>Actifs financiers au coût amorti</u>	<u>Total</u>
Placements	823 337 488 \$	– \$	823 337 488 \$
Trésorerie	–	–	–
Intérêts courus	–	3 307 645	3 307 645
Dividendes à recevoir	–	357 379	357 379
Subventions gouvernementales à recevoir	–	454 295	454 295
	<u>823 337 488 \$</u>	<u>4 119 319 \$</u>	<u>827 456 807 \$</u>

8. Gestion du risque de capital

Le capital des régimes est représenté par les parts des souscripteurs dans les régimes. Les parts des régimes sont admissibles aux cotisations des souscripteurs, aux subventions des gouvernements reçues et aux revenus cumulés. À l'échéance ou à la résiliation, les souscripteurs ont droit à leurs cotisations nettes, comme il est décrit dans le prospectus des régimes. Les restrictions imposées aux cotisations des souscripteurs sont énoncées dans le prospectus des régimes et établies par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les paiements tirés des régimes dépendent de restrictions qui sont également énoncées dans le prospectus des régimes et de l'admissibilité du bénéficiaire aux paiements en vertu du régime. Les variations pertinentes figurent dans les états des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. La Fondation s'efforce d'investir les cotisations reçues dans des placements pertinents, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour remplir ses obligations.

9. Fonds complémentaire de bourses et fonds d'enrichissement

Selon les modalités des conventions du régime de bourses, au cours de certaines périodes, les produits de placement doivent être payés aux bénéficiaires, habituellement, jusqu'à la date d'échéance, ce qui a lieu avant le versement des paiements d'aide aux études. La date d'échéance est la date à laquelle le régime vient à échéance, ce qui coïncide généralement avec le moment auquel le bénéficiaire devrait s'inscrire à des études postsecondaires dans le cadre du régime collectif avec options, ou une date sélectionnée par le souscripteur dans les 31 ans suivant la date du contrat aux termes du régime individuel et du régime des performants. Les produits de placement gagnés après la date d'échéance sont affectés au fonds complémentaire de bourses et au fonds d'enrichissement afin de constituer des paiements d'aide aux études supplémentaires et le remboursement des frais de vente.

Le montant des paiements d'aide aux études supplémentaires et du remboursement des frais de vente dépend des fonds disponibles dans le compte applicable du groupe de bénéficiaires pertinent ou de l'année de paiement. Chaque année, le conseil d'administration de la Fondation approuve l'affectation du montant entre les paiements d'aide aux études supplémentaires et le remboursement des frais de vente. Les paiements provenant de ces comptes sont inscrits dans les décaissements aux bénéficiaires à l'état des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2025 et 2024

9. Fonds complémentaire de bourses et fonds d'enrichissement (suite)

Le solde du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement à la clôture de chaque exercice est déterminé comme suit :

<i>Fonds complémentaire de bourses</i>	<u>Pour l'exercice clos le</u> <u>31 décembre 2025</u>	<u>Pour l'exercice clos le</u> <u>31 décembre 2024</u>
Solde à l'ouverture de l'exercice	21 229 336 \$	8 158 403 \$
Produits de placement après la date d'échéance (incluant les ajustements)	7 350 712	16 311 993
Produits de placement gagnés sur le solde du fonds	434 197	407 278
Remboursement des frais de vente	(422 158)	(375 895)
Variation des profits latents, montant net	(78 404)	151 771
Paiements d'aide aux études supplémentaires	(10 000 508)	(3 424 214)
Solde à la clôture de l'exercice	18 513 175 \$	21 229 336 \$

<i>Fonds d'enrichissement</i>	<u>Pour l'exercice clos le</u> <u>31 décembre 2025</u>	<u>Pour l'exercice clos le</u> <u>31 décembre 2024</u>
Solde à l'ouverture de l'exercice	237 380 \$	461 917 \$
Produits de placement après la date d'échéance (incluant les ajustements)	14 312	(200 775)
Remboursement des frais de vente	(30 070)	1 237
Paiements d'aide aux études supplémentaires	(7 209)	(24 999)
Solde à la clôture de l'exercice	214 413 \$	237 380 \$

10. Paiements d'aide aux études

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Nombre de parts		
Première bourse	29 971	30 126
Deuxième bourse	28 598	28 861
Troisième bourse	27 482	23 414
Montant des bourses par part		
Première bourse	474 \$	357 \$
Deuxième bourse	391 \$	328 \$
Troisième bourse	431 \$	405 \$

Les paiements d'aide aux études sont composés des paiements déterminés de bourse par part ainsi que des paiements additionnels de 2 835 115 \$ (1 968 390 \$ en 2024) pour les étudiants inscrits dans des programmes d'études admissibles dont la durée est inférieure à quatre années complètes.

La Fondation a également versé des paiements d'aide aux études de 512 586 \$ (434 331 \$ en 2024) et de 332 985 \$ (243 089 \$ en 2024) aux étudiants enregistrés dans le régime individuel et le régime des performants, respectivement.

En vertu du régime collectif avec options, un bénéficiaire peut avancer l'année d'admissibilité à une année antérieure, ce qui peut se traduire par un paiement déterminé d'aide aux études évalué à sa valeur actualisée. Au cours de l'exercice, le total des bourses actualisé pour tenir compte de l'avancement de l'année d'admissibilité à une année antérieure, des bourses versées pour les demandes fondées sur les taux s'appliquant aux bourses pour l'année précédente et des bourses dont le montant est plafonné afin de respecter les limites réglementaires s'est élevé à 3 102 106 \$ (2 997 921 \$ en 2024).

Les demandes tardives de paiement d'aide aux études et les demandes de paiement différé sont assujetties à des frais totalisant 307 586 \$ (352 402 \$ en 2024).

Le total des bourses versées en 2025 s'est chiffré à 43 708 138 \$ (34 995 239 \$ en 2024) pour 86 051 parts (82 401 parts en 2024) avec des taux s'appliquant aux bourses de 474 \$ par part (357 \$ en 2024) pour la première bourse, de 391 \$ par part (328 \$ en 2024) pour la deuxième bourse et de 431 \$ par part (405 \$ en 2024) pour la troisième bourse. Ce total est présenté déduction faite des frais mentionnés précédemment et compte tenu des paiements de 2 835 115 \$ (1 968 390 \$ en 2024) pour les programmes de moins de quatre ans, de 512 586 \$ (434 331 \$ en 2024) pour le régime individuel et de 332 985 \$ (243 089 \$ en 2024) pour le régime des performants.

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2025 et 2024

11. Transactions avec des parties liées

Honoraires de l'agent d'inscription du régime de bourses

L'agent d'inscription du régime de bourses, Fonds d'études pour les enfants Inc., assure la distribution et l'administration des régimes au nom de la Fondation. En vertu de l'entente conclue avec la Fondation, l'agent d'inscription du régime de bourses a été nommé à titre de distributeur et d'administrateur exclusif des régimes. Selon les modalités de l'entente de distribution et d'administration, et conformément au prospectus, l'agent d'inscription du régime de bourses a le droit de recevoir des honoraires qui sont approuvés annuellement et, par conséquent, ils correspondent à la valeur d'échange négociée conformément à l'entente. Les honoraires versés au cours des exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024 se présentent comme suit :

	<u>Pour l'exercice clos le</u> <u>31 décembre 2025</u>	<u>Pour l'exercice clos le</u> <u>31 décembre 2024</u>
<i>Frais payés directement par le souscripteur</i>		
Frais de vente	895 286 \$	797 088 \$
Primes d'assurances collectives	1 081 424	1 245 587
Frais de dépôts	486 172	553 656
Charges administratives annuelles sur les dépôts de souscripteurs	3 528 350	3 902 068
Frais de service	954 254	1 035 544
<i>Déduits des produits de la Fondation</i>		
Charges administratives	1 487 882 \$	1 343 023 \$

Rémunération du Comité d'examen indépendant et jetons de présence

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la rémunération totale versée aux membres du Comité d'examen indépendant et aux administrateurs s'est chiffrée à 31 265 \$ (31 265 \$ au 31 décembre 2024).

LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Tableau des conventions de bourses et des contrats d'entiercement

31 décembre 2025

Année d'admissibilité	Parts à l'ouverture	Apport en parts ¹⁾	Sortie de parts ²⁾	Parts à la clôture	Dépôts de capital	Produits de placement	Subventions gouvernementales	Produits de placement sur les subventions gouvernementales
Régimes actuellement admissibles aux paiements d'aide aux études						16 759 983	44 544 052	36 348 492
2026	50 978	13	12 254	38 737	10 151 162	32 201 239	20 376 609	14 876 367
2027	31 897	14 227	0	46 124	73 011 907	35 607 368	25 206 293	16 482 124
2028	27 705	0	16	27 689	43 581 015	18 721 246	14 304 729	7 917 719
2029	24 719	5	-10	24 734	36 225 670	14 419 285	12 320 260	6 301 635
2030	22 052	0	376	21 676	29 807 912	10 929 813	10 197 273	4 824 388
2031	19 014	8	344	18 678	24 273 660	7 655 829	8 149 463	3 302 676
2032	14 719	8	316	14 411	17 481 586	4 878 026	5 808 156	2 102 011
2033	11 617	29	214	11 432	12 554 757	3 134 569	4 260 047	1 378 318
2034	9 743	23	184	9 582	9 428 927	2 189 074	3 123 055	920 058
2035	8 524	47	115	8 456	7 287 644	1 496 044	2 509 843	664 454
2036	7 368	61	121	7 308	5 420 247	1 021 374	1 911 087	460 408
2037	6 675	112	148	6 639	4 211 952	690 341	1 480 878	321 076
2038	5 249	52	261	5 040	2 612 511	398 231	970 660	187 704
2039	3 351	120	121	3 350	1 299 034	160 005	532 294	87 088
2040	2 799	183	141	2 841	718 009	77 345	362 836	51 459
2041	2 425	301	68	2 658	415 780	31 643	266 797	31 016
2042	2 653	564	153	3 064	208 783	8 281	215 728	14 756
2043	1 641	1 760	285	3 116	75 137	1 239	118 146	3 141
2044	0	1 964	35	1 929	8 722	31	17 318	67
Régime individuel	5 430	288	278	5 440	10 145 681	6 239 709	9 379 200	4 536 298
Régime des performants	29 768	2 880	3 657	28 991	4 999 368	1 937 675	2 476 420	1 213 452
	288 327	22 645	19 077	291 895	293 919 464 \$	158 558 350 \$	168 531 144 \$	102 024 707 \$

Représenté par :

Conventions de bourses

291 168 871

157 125 998

Contrats d'entiercement

2 750 592

1 432 351

293 919 464 \$

158 558 349 \$

Remarque : Les dépôts de capital sont remboursables en totalité aux souscripteurs.

¹⁾ Les apports de parts comprennent les achats et les transferts entrants.

²⁾ Les sorties de parts comprennent les résiliations et les transferts sortants.



LA FIDUCIE POUR L'ÉDUCATION DES
ENFANTS DU CANADA
Offerte au public par
FONDS D'ÉTUDES POUR LES ENFANTS INC.

Administrée par
LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION
DES ENFANTS DU CANADA

SIÈGE SOCIAL
3221, chemin North Service
Burlington, ON L7N 3G2

Téléphone : 905.331.8377
Télécopieur : 905.331.9977
Sans frais : 800.246.1203
Courriel : customerservice@cefi.ca
Ou visitez notre site Web interactif au: www.cefi.ca/fr

Réalisez le rêve